

DEXVOR™

333 EC

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ OU DE L'ENTREPRISE

Identificateurs du produit

Nom du produit : Dexvor™ 333 EC

No d'homologation de l'ARLA : 35853

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Produit de protection des cultures, herbicide

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Entreprise : Avesta CropScience Inc.

Adresse : Suite 2900, Bentall 5
550, rue Burrard
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 0A3

Téléphone : 1-800-607-5443

Site Web : <https://avestacrop.com>

Numéro de téléphone d'urgence : 1-800-424-9300

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Liquides inflammables	Catégorie 4
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B
Danger par aspiration	Catégorie 1

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : Liquide combustible

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Conseils de prudence – Prévention :

Obtenir des instructions spéciales avant l'utilisation.

Ne pas manipuler tant que toutes les précautions de sécurité n'ont pas été lues et comprises.

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, une protection des yeux et du visage.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conseils de prudence – Intervention :

En cas d'exposition ou de préoccupation, consulter un médecin.

En cas d'ingestion : appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne PAS faire vomir.

En cas d'incendie : utiliser une poudre chimique sèche, du CO₂, un jet d'eau pulvérisée ou une mousse standard pour l'extinction.

Conseils de prudence – Stockage :

Conserver sous clé. Conserver dans un endroit bien ventilé.

Conseils de prudence – Élimination :

Éliminer le contenu et le contenant dans une installation d'élimination des déchets autorisée.

Autres renseignements :

Ce produit peut provoquer une irritation des voies respiratoires, des yeux ou de la peau en cas d'exposition. L'aspiration du produit dans les poumons après ingestion peut entraîner de graves lésions pulmonaires. Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 3 : COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique : Fluroxypyr-méptyl

No CAS : 81406-37-3

Pourcentage en poids : 40-50 %

Nom chimique : Naphta solvants (pétrole), aromatiques lourds

No CAS : 64742-94-5

Pourcentage en poids : 10-20 %

Nom chimique : 1-méthyl-2-pyrrolidone

No CAS : 872-50-4

Pourcentage en poids : 10-20 %

Nom chimique : Huile de ricin, éthoxylée

No CAS : 61791-12-6

Pourcentage en poids : 5-10 %

Nom chimique : Naphta solvants, aromatique léger

No CAS : 64742-95-6

Pourcentage en poids : 5-10 %

Nom chimique : Dodécylbenzènesulfonate de calcium

No CAS : 26264-06-2

Pourcentage en poids : 3-5 %

Nom chimique : Tristyrylphénol éthoxylé

No CAS : 99734-09-5

Pourcentage en poids : 1-5 %

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS

Conseils généraux : Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Des soins médicaux immédiats sont requis.

En cas d'inhalation : L'aspiration du produit dans les poumons peut entraîner de graves lésions pulmonaires. Si la respiration s'est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Transporter la personne à l'air frais. Éviter tout contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour la réanimation bouche-à-bouche. Si la respiration est difficile, de l'oxygène doit être administré par du personnel qualifié. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Un œdème pulmonaire retardé peut survenir.

En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau et au savon en retirant les vêtements et chaussures contaminés.

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes, y compris sous les paupières. Maintenir les yeux bien ouverts pendant le rinçage. Ne pas frotter la zone atteinte. Enlever les lentilles cornéennes si elles sont présentes et faciles à retirer, puis continuer le rinçage.

En cas d'ingestion : DANGER D'ASPIRATION EN CAS D'INGESTION – peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions. Ne PAS faire vomir. Si des vomissements surviennent spontanément, maintenir la tête plus basse que les hanches afin de prévenir l'aspiration. Rincer la bouche. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Autoprotection du secouriste : Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est informé des matières en cause et qu'il prend les précautions nécessaires pour se protéger et prévenir la propagation de la contamination. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8). Éviter tout contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour la réanimation bouche-à-bouche. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Avis aux médecins : En raison du danger d'aspiration, l'induction du vomissement ou le lavage gastrique ne doivent pas être pratiqués, sauf si le risque est justifié par la présence de substances toxiques additionnelles.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Poudre chimique sèche, CO₂, jet d'eau pulvérisée ou mousse standard.

Moyens d'extinction inappropriés : Aucun connu selon les renseignements fournis.

Dangers particuliers résultant du produit chimique : Tenir le produit et les contenants vides à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs à l'aide d'un jet d'eau pulvérisée.

Produits de combustion dangereux : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone (CO₂), oxydes d'azote (NOx), chlorure d'hydrogène, fluorure d'hydrogène.

Données relatives au risque d'explosion :

Sensibilité aux chocs mécaniques : Aucune.

Sensibilité aux décharges électrostatiques : Oui.

Équipement de protection spécial et précautions pour les

pompier : Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de protection contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle approprié.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles : Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Voir la section 8 pour plus de renseignements. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Assurer une ventilation adéquate.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

Méthodes de confinement : Arrêter la fuite si cela peut être fait sans danger. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Endiguer le déversement liquide à bonne distance en vue de son élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage : Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Endiguer la zone au besoin. Absorber le produit à l'aide d'un matériau absorbant inerte. Ramasser et transférer le produit dans des contenants appropriés et dûment étiquetés.

Prévention des dangers secondaires : Nettoyer les objets et les zones contaminés conformément à la réglementation environnementale.

SECTION 7 : MANUTENTION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger : Utiliser un équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les vapeurs ou les brouillards. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser une ventilation par aspiration à la source. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit. Enlever les vêtements et chaussures contaminés et les laver avant réutilisation.

Conditions de stockage : Conserver les contenants bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'inflammation (p. ex. veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Entreposer conformément aux règlements nationaux et locaux applicables. Conserver sous clé. Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer à l'écart des autres matières.

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures techniques :

Douches

Postes de rinçage oculaire

Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que l'équipement de protection individuelle :

Protection des yeux/du visage : Porter des lunettes de sécurité étanches.

Protection des mains : Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de protection appropriés.

Protection respiratoire : Normalement non requise dans des conditions normales de manipulation. Lorsque les mesures techniques de contrôle sont insuffisantes pour maintenir les concentrations aéroportées à des niveaux acceptables, ou en cas d'irritation, utiliser une protection respiratoire appropriée déterminée par un hygiéniste industriel.

Considérations générales en matière d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme : Liquide

Odeur : Aromatique

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

Couleur : Jaune clair

Valeur du pH : 5,07

Point de fusion : Aucune donnée disponible

Température d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : 60,5 °C / 140,90 °F

Inflammabilité : Aucune donnée disponible

Viscosité dynamique : 22,4–23,4 mPa·s à 20 °C

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

Propriétés oxydantes : Aucune donnée disponible

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucune dans des conditions normales.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles : Acides forts, bases fortes, agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone (CO₂), oxydes d'azote (NO_x), chlorure d'hydrogène, fluorure d'hydrogène.

SECTION 11 : RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur les voies d'exposition probables :

Inhalation : Les données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles.

L'aspiration du produit dans les poumons peut entraîner de graves lésions pulmonaires. Peut provoquer un œdème pulmonaire.

L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec les yeux : Les données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles. Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Contact avec la peau : Les données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles. Une exposition répétée peut entraîner un dessèchement ou des gerçures de la peau. Peut provoquer une irritation cutanée.

Ingestion : Les données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles. Présente un danger d'aspiration en cas d'ingestion. Peut provoquer des lésions pulmonaires en cas d'ingestion. L'aspiration peut entraîner un œdème pulmonaire et une pneumonite. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut provoquer une irritation gastro-intestinale en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Symptômes : Difficultés respiratoires. Toux et/ou respiration sifflante. Étourdissements.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité :

DL50 orale : > 2 000 mg/kg (rat)

DL50 cutanée : > 2 000 mg/kg (rat)

CL50 par inhalation : > 5,93 mg/L (rat, 4 h) (poussières/brouillards)

Renseignements sur les composants :

Nom chimique : Fluroxy pyr-métyl

DL50 orale : = 3 162 mg/kg (rat)

DL50 cutanée : Aucune donnée disponible

CL50 par inhalation : Aucune donnée disponible

Nom chimique : Naphta solvants (pétrole), aromatiques lourds

DL50 orale : > 5 000 mg/kg (rat)

DL50 cutanée : > 2 000 mg/kg (lapin)

CL50 par inhalation : > 4 688 mg/m³ (vapeur), 4 h

Nom chimique : 1-méthyl-2-pyrrolidone

DL50 orale : = 3 914 mg/kg (rat)

DL50 cutanée : = 8 g/kg (lapin)

CL50 par inhalation : > 5,1 mg/L (rat), 4 h

Nom chimique : Huile de ricin, éthoxylée

DL50 orale : Aucune donnée disponible

DL50 cutanée : > 2 000 mg/kg (rat)

CL50 par inhalation : Aucune donnée disponible

Nom chimique : Naphta solvants, aromatique léger

DL50 orale : = 8 400 mg/kg (rat)

DL50 cutanée : > 2 000 mg/kg (lapin)

CL50 par inhalation : = 3 400 ppm (rat), 4 h

Nom chimique : Dodécylbenzènesulfonate de calcium

DL50 orale : 1 086–1 980 mg/kg (rat)

DL50 cutanée : Aucune donnée disponible

CL50 par inhalation : Aucune donnée disponible

Corrosion/irritation cutanée (selon les données d'essai) : Non irritant.

Renseignements sur le produit	
Méthode	Essai OCDE no 404 : Irritation/corrosion cutanée aiguë
Espèce	Lapin
Voie d'exposition	Cutanée
Résultats	Non-irritant

Lésions oculaires graves / irritation oculaire (selon les données d'essai) : Non irritant.

Renseignements sur le produit	
Méthode	OECD Test No. 405: Acute eye irritation/corrosion
Espèce	Rat
Voie d'exposition	Œil
Résultats	Non-irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée (selon les données d'essai) : Non sensibilisant.

Renseignements sur le produit	
Méthode	Essai OCDE no 406 : Sensibilisation cutanée
Espèce	Cobaye
Voie d'exposition	Cutanée
Résultats	Non sensibilisant cutané

Mutagénicité des cellules germinales : Aucune information disponible.

Cancérogénicité : Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction : Classification fondée sur les données disponibles concernant les ingrédients. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

STOT – exposition unique : Aucune information disponible.

STOT – expositions répétées : Aucune information disponible.

Danger par aspiration : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

SECTION 12 : RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Toxique pour les organismes aquatiques. Éviter le rejet dans l'environnement.

Nom chimique : Naphta solvants (pétrole), aromatiques lourds
No CAS : 64742-94-5

Poissons : CL50 : = 19 mg/L (96 h, Pimephales promelas)

CL50 : = 2,34 mg/L (96 h, Oncorhynchus mykiss)

CL50 : = 1 740 mg/L (96 h, Lepomis macrochirus)

CL50 : = 45 mg/L (96 h, Pimephales promelas)

Crustacés : CE50 : = 0,95 mg/L (48 h, Daphnia magna)

Nom chimique : 1-méthyl-2-pyrrolidone

No CAS : 872-50-4

Algues / plantes aquatiques : CE50 : > 500 mg/L (72 h, Desmodosmus subspicatus)

Poissons : CL50 : = 832 mg/L (96 h, Lepomis macrochirus)

CL50 : = 1 072 mg/L (96 h, Pimephales promelas)

CL50 : = 1 400 mg/L (96 h, Poecilia reticulata)

Crustacés : CE50 : = 4 897 mg/L (48 h, Daphnia magna)

Nom chimique : Huile de ricin, éthoxylée

No CAS : 61791-12-6

Poissons : CL50 : > 45 mg/L (96 h, Danio rerio)

Nom chimique : Naphta solvants, aromatique léger

No CAS : 64742-95-6

Poissons : CL50 : = 9,22 mg/L (96 h, Oncorhynchus mykiss)

Crustacés : CE50 : = 6,14 mg/L (48 h, Daphnia magna)

Nom chimique : Dodécylbenzènesulfonate de calcium

No CAS : 26264-06-2

Poissons : CL50 : = 10,8 mg/L (96 h, Oncorhynchus mykiss)

Persistance et dégradabilité : Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Nom chimique : Naphta solvants (pétrole), aromatique lourd

No CAS : 64742-94-5

Coefficient de partage (log Kow) : 6,5

Nom chimique : 1-méthyl-2-pyrrolidone

No CAS : 872-50-4

Coefficient de partage (log Kow) : -0,46

Nom chimique : Huile de ricin, éthoxylée

No CAS : 61791-12-6

Coefficient de partage (log Kow) : 4,297

Mobilité : Aucune information disponible.

Autres effets néfastes : Aucune information disponible.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets provenant de résidus ou de produits non utilisés :

Éliminer conformément aux règlements locaux. Éliminer les déchets conformément à la législation environnementale.

Emballages contaminés : Ne pas réutiliser les contenants vides.

SECTION 14 : RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

TMD (Canada – transport terrestre) : Non réglementé

Le transport terrestre (route ou rail) n'est pas réglementé comme marchandise dangereuse en vertu du Règlement sur le transport des marchandises dangereuses (TMD) lorsque le produit est expédié dans un emballage conforme. Cette exemption du TMD s'applique uniquement au transport terrestre. Pour le transport aérien (IATA) et maritime (IMDG), ce produit est réglementé comme UN3082, classe 9, groupe d'emballage III (dangereux pour l'environnement).

IATA (transport aérien)

Numéro ONU : UN3082

Désignation officielle de transport de l'ONU : Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a.

Classe de danger pour le transport : 9

Groupe d'emballage : III

Nom technique : Fluroxypr-meptyl, solvant naphta (pétrole), aromatique lourd

Dispositions spéciales : A97, A158, A197

Code ERG : 9L

Description : UN3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a. (fluroxypyr-meptyl, solvant naphta (pétrole), aromatique lourd), 9, GE III

IMDG (transport maritime)

Numéro ONU : UN3082

Désignation officielle de transport de l'ONU : SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

Classe de danger pour le transport : 9

Groupe d'emballage : III

Polluant marin : Oui

Nom du polluant marin : Fluroxypyr-meptyl, solvant naphta (pétrole), aromatique lourd

Dispositions spéciales : 274, 335, 969

No EmS : F-A, S-F

Description : UN3082, SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Fluroxypyr-meptyl, solvant naphta (pétrole), aromatique lourd), 9, GE III, polluant marin

SECTION 15 : RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Réglementation/ législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement propres à la substance ou au mélange

Réglementation internationale

Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Sans objet

Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants : Sans objet

Convention de Rotterdam : Sans objet

Inventaires internationaux

Communiquer avec le fournisseur pour connaître le statut de conformité aux inventaires

SECTION 16 : AUTRES RENSEIGNEMENTS

Cette fiche de données de sécurité résume l'état actuel de nos connaissances concernant les dangers pour la santé et la sécurité associés à ce produit et fournit des directives sur sa manipulation et son utilisation sécuritaires en milieu de travail. Chaque utilisateur doit lire cette fiche de données de sécurité et examiner les renseignements qu'elle contient en fonction des conditions de manipulation et d'utilisation du produit en milieu de travail, y compris son utilisation conjointe avec d'autres produits. Si des précisions ou des renseignements supplémentaires sont nécessaires afin d'effectuer une évaluation adéquate des risques, l'utilisateur doit communiquer avec l'entreprise.